

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32260**

### Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon - Spécialité Management & Actions culturelles à l'international

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Lyon

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Lyon, Institut d'études politiques de Lyon

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

**Formacode(s) :**

32096 gestion entreprise culturelle, 13096 politique culturelle, 32036 conduite projet international

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Management des entreprises culturelles (production musicale, spectacle vivant...) et des affaires culturelles au sein une organisation.
- Management de projets, d'activités ou d'événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international.
- Participation à la mise en œuvre de programmes de coopération culturelle européenne et internationale.
- Production et diffusion culturelle (production de spectacles, développement et valorisation du patrimoine culturel, événementiel...).
- Conception et mise en œuvre de programmes ou d'activités de médiation culturelle.
- Développement et animation de réseaux de partenaires et d'ambassadeurs.
- Recherche de financements pour des projets culturels (UE, International, privé...).

#### Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

##### \* Compétences en management d'entreprise et de projet culturels, au niveau national ou international :

- définir ou participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation culturelle ;
- élaborer des plans d'actions, des programmes ou des projets culturels, artistiques et patrimoniaux en cohérence avec les orientations définies ;
- impulser, développer et coordonner des programmes ou des actions de coopération culturelle européenne et internationale ;
- prendre en compte le contexte institutionnel et économique des actions culturelles (évolution des politiques publiques, opportunités, contraintes...) ;
- concevoir un projet culturel, artistique ou patrimonial multi-acteurs partagé et concerté ;
- piloter la mise en œuvre des politiques, des projets et des actions culturels (plan d'actions ou programmation de projets artistiques, budget, coordination d'équipe, suivi, évaluation...) ;
- mettre en œuvre un partenariat au niveau national, européen ou international ;
- gérer les relations avec des partenaires publics ou privés ;
- assurer la gestion administrative et budgétaire d'une entreprise culturelle, d'un équipement culturel ou d'une direction des affaires culturelles ;
- animer un groupe de projet, un comité de pilotage.

##### \* Compétences en fundraising et mécénat :

- repérer des opportunités de financement et les mobiliser ;
- monter des dossiers de demande financement (UE, International, privé...) ;
- monter ou répondre à des appels à projet émanant des ministères ou d'institutions européennes ou internationales ;
- concevoir et piloter une démarche de fundraising ;
- négocier des partenariats, constituer des consortiums ;
- animer un réseau de partenaires ou d'ambassadeurs.

##### \* Compétences en relation publics et en médiation culturelle :

- identifier les besoins et les attentes des publics ;
- gérer les relations avec les publics ;
- organiser une veille et un suivi des évolutions du milieu culturel et identifier des actions ou des projets adaptés aux différents publics ;
- engager des démarches d'élargissement des publics ;
- concevoir et mettre en œuvre une stratégie de relation publics adaptée à un projet ou à un équipement culturel ;
- concevoir et organiser des manifestations ou événements culturels ;
- organiser les relations avec les médias.

**\* Compétences en études et conseil :**

- concevoir et mettre en œuvre des études, des diagnostics, des audits ou des évaluations : collecte des données, analyse des résultats et préconisations ;
- conduire des études de faisabilité ou des projets de benchmarking ;
- concevoir des projets d'amélioration / d'évolution à partir d'un état des lieux ;
- monter des prestations de conseil et accompagner le client dans la mise en œuvre.

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

**Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :**

- Institutions culturelles, publiques ou privées, locales, nationales ou internationales
- Entreprises culturelles
- Grandes entreprises du secteur privé
- Associations nationales ou internationales
- Organisations non gouvernementales
- Compagnies artistiques du spectacle vivant
- Administrations publiques de la culture, collectivités territoriales
- Cabinets, agences de conseil
- Fondations

**Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :**

- Administrateur, directeur de structures culturelles (compagnies artistiques, salles de spectacle, musées...).
- Manager ou responsable de secteur dans les domaines de l'édition, du spectacle vivant, de l'audio-visuel, de la valorisation patrimoniale et culturelle.
- Directeur, responsable des affaires culturelles ou du développement culturel au sein des collectivités publiques.
- Chargé de mission auprès de collectivités publiques impliquées dans les échanges et la production culturels internationaux.
- Conseiller, attaché de coopération et d'action culturelle.
- Chargé, responsable de projet culturel.
- Chargé de production.
- Chargé des publics, médiateur culturel.
- Responsable, chargé de la communication et des relations avec les publics.
- Gestionnaire des financements culturels auprès des collectivités publiques ou des entreprises culturelles, chargé de mécénat culturel, fundraising.
- Consultant en ingénierie culturelle, en gestion de projets, en fundraising et mécénat.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**K1602** : Gestion de patrimoine culturel

**L1302** : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

**E1103** : Communication

**E1107** : Organisation d'événementiel

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La spécialité **Management & Actions culturelles à l'international** du diplôme Grade - Master de l'Institut d'études politiques de Lyon est composée des UE suivantes :

**Semestres 1 et 2 :**

- UE *Tronc commun pluridisciplinaire* 12 crédits ECTS

**Trois secteurs de spécialisation au choix :**

**--> Secteur Affaires internationales**

- UE *Secteur Affaires internationales* 9 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix\** 12 crédits ECTS
- \* *Enjeux de la globalisation* **ou** *Firmes et mondialisation* **ou** *Relations internationales contemporaines*
- UE *Outils* 14 crédits ECTS
- UE *Recherche* 13 crédits ECTS

**--> OU Secteur Affaires publiques**

- UE *Secteur Affaires publiques* 9 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix\** 12 crédits ECTS
- \* *Action et gestion publiques* **ou** *Affaires juridiques* **ou** *Economie et management des organisations et des ressources humaines*

**ou Enjeux de la globalisation**

- UE *Outils* 14 crédits ECTS
- UE *Recherche* 13 crédits ECTS

**--> OU Secteur Communication**

- UE *Secteur Communication* 12 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix\** 12 crédits ECTS
- \* *Communication, culture et institutions* **ou** *Economie et management des organisations et des ressources humaines*
- UE *Outils* 12 crédits ECTS

- UE Recherche 12 crédits ECTS

### Semestres 3 et 4 :

- UE Tronc commun pluridisciplinaire 15 crédits ECTS
- UE Connaissances et compétences transversales 5 crédits ECTS
- UE Management d'entreprise et de projet culturels 6 crédits ECTS
- UE Financements européens de la culture 5 crédits ECTS
- UE Coopération culturelle internationale 3 crédits ECTS
- UE Projets tutorés 6 crédits ECTS
- UE Expérience professionnelle : 20 crédits ECTS
  - Stage de fin d'études de 4 à 6 mois équivalent temps plein ou projet en entreprise pour les apprenants en formation continue.
  - Mémoire professionnel et soutenance.

La validation de la totalité des UE permet d'obtenir le **diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon**, spécialité *Management & Actions culturelles à l'international*.

La validation des UE des semestres 3 et 4 uniquement permet d'obtenir le **certificat de spécialité de 5e année** *Management & Actions culturelles à l'international* du diplôme de Sciences Po Lyon.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<b>Jury de délivrance du titre</b> : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<b>Jury de délivrance du titre</b> : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	<b>Jury de délivrance du titre</b> : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	<b>Jury de VAE</b> : directeur IEP ou son représentant (président du jury), directeurs des études et de la formation continue, responsable pédagogique de la spécialité, enseignant-chercheur accompagnateur (rapporteur), 1 ou 2 enseignants-chercheurs et 1 ou 2 professionnels pouvant apprécier la nature des acquis. Majorité d'enseignants - chercheurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 9 juin 2017 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études des instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse, publié au JORF n° 0153 du 1er juillet 2017.

Décret n° 2005-1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master, publié au JORF n°209 du 8 septembre 2005.

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques, publié au JORF du 19 décembre 1989.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Entre 20 et 25 titulaires de la certification par an

**Autres sources d'information :**

[www.sciencespo-lyon.fr](http://www.sciencespo-lyon.fr)

[www.sciencespo-lyon.fr/specialites-internes](http://www.sciencespo-lyon.fr/specialites-internes)

**Lieu(x) de certification :**

Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon) - Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Sciences Po Lyon : 14, avenue Berthelot - 69365 Lyon Cedex 07

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

[www.sciencespo-lyon.fr](http://www.sciencespo-lyon.fr)

**Historique de la certification :**